

Conditions de garantie

Garantie **NOIROT** est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. **NOIROT** garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.



Bon de garantie

TYPE :

PUISSANCE :

DATE DE
FABRICATION :

DATE DE
MISE EN SERVICE :

Cachet du vendeur

CET APPAREIL A ETE ETUDIE, CONÇU ET REALISE AVEC SOIN
POUR VOUS DONNER ENTIERE SATISFACTION

Noirot

107 Bd Ney 75883 PARIS CEDEX 18

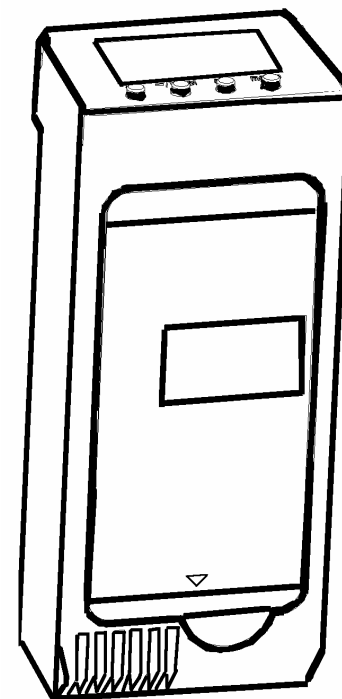
Tél. : 01.53.06.27.00 - Fax : 01.42.29.66.05

S.A.S CAPITAL 6 408 656 € - R.C. Paris B 334 981 958 – Code APE 297 A

<http://www.noirot.fr>

MEMOPROG FIL PILOTE

CASSETTE DE PROGRAMMATION



Notice d'installation et d'utilisation

(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)

Noirot



Avant Propos : Vous venez d'acquérir ce programmeur **MEMOPROG** de **NOIROT** et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance. Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et l'utilisation de votre programmeur. Il est recommandé de conserver cette notice, même après l'installation de votre **MEMOPROG**.

1) RESENTATION

- Cassette en polyamide conçue uniquement pour les appareils de la gamme *Evolution*.
- Ecran de contrôle à cristaux liquides qui permet :
 - * de visualiser l'heure, le jour, l'état du chauffage en cours (Confort, Eco et Hors Gel), le programme de la journée et sa situation heure par heure.
 - * de régler l'heure et le jour, d'enregistrer et de valider la programmation directement sur la cassette dans le convecteur ou le rayonnant.
- Coloris : Perle (ES) et Noir (CN).

Caractéristiques techniques :

- IP24 (cassette dans le convecteur ou rayonnant)
- Tension : 230 V~, Classe II
- Autonomie garantie après charge sur secteur : 7 heures.

2) FONCTIONS

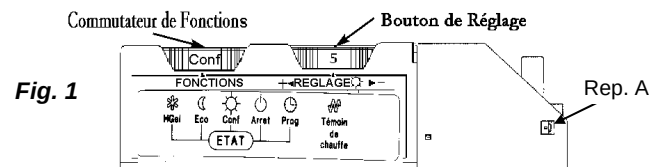
- Programmation hebdomadaire :
- Confort (température souhaitée dans une pièce) → *
- Eco (abaissement de la température par rapport au Confort) → C
- Dérogation en Hors-gel (assure un minimum de température en cas de gel par exemple).
- Possibilité de commander par fil pilote jusqu'à 20 appareils à régulation électronique programmable en Confort/Eco/Hors-gel.
- 7 programmes préenregistrés + 1 programme à personnaliser par jour (qui restent en mémoire en cas de coupure de courant).

3) INSTALLATION ET CONFIGURATION

a) Installation de la cassette sur l'appareil.

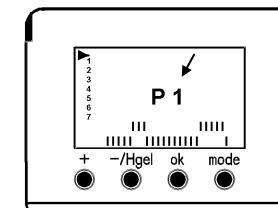
- Cette cassette ne peut s'installer que sur les appareils de la gamme *Evolution*. Pour cela, prendre une pointe et pousser sur le clip (**Fig. 1 Rep. A**), tout en soulevant le capot. Insérer la cassette dans le logement.
- Basculer le commutateur de fonctions (**Fig. 1**) sur « PROG » pour pouvoir utiliser la cassette MEMOPROG.

⚠ : Pour une parfaite utilisation, il est important de laisser le programmeur dans l'habacle du boîtier pendant toute la durée de son fonctionnement.

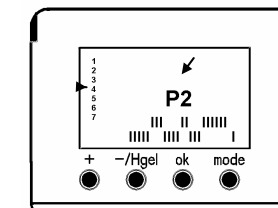


b) Je choisis un programme standard du lundi au vendredi :

J'appuie une fois 2 secondes sur **mode**, l'heure est sélectionnée, puis j'appuie une fois brève, le jour **1** (lundi) est sélectionné automatiquement. Le programme **P1** clignote. Je modifie par les touches **+** ou **-** pour choisir le programme standard du lundi, je choisis d'attribuer à **1=lundi** le programme **P1**. Je valide par **OK** pour passer au jour suivant,



Pour mardi (**2**) et mercredi (**3**), je veux le même programme que lundi (**1**). J'appuie donc sur **OK** à chaque fois et je passe à jeudi,

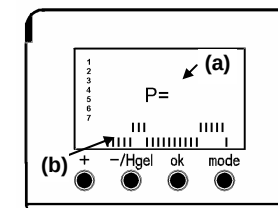


Le jour **4** (jeudi) est sélectionné automatiquement suite à la validation précédente. Le programme **P1** clignote, je choisis **P2** avec les touches **+** ou **-** (je peux aussi choisir **P3**, **P4**, etc...), Je valide par **OK** pour passer au jour suivant,

Pour vendredi (**5**), je veux le même programme que jeudi, J'appuie donc sur **OK** et je passe au samedi qui sera le programme à personnaliser ci-dessous.

c) Je choisis un programme à personnaliser pour le week-end :

Le jour **6** (samedi) est sélectionné automatiquement suite à la validation précédente. Je sélectionne avec les touches **+** ou **-** le programme **P=** qui clignote (**a**). J'appuie sur **mode**. Le 1^{er} curseur du programme clignote (**b**). J'affecte pour chaque heure du jour le Confort par la touche **+** ou l'Eco par la touche **-** (précédemment, j'ai rédigé mon programme sur une feuille). Puis, après avoir défini les 24 heures, je valide par **OK** et je passe à dimanche (**7**),



Pour dimanche (**7**), j'affecte le même programme que samedi, je recommence donc l'opération précédente. Je valide par **OK** et je reviens à l'écran initial (**voir Fig. 2**). Désormais ma programmation est effectuée pour toute la semaine.



- L'ordre émis sur le fil pilote pendant le chargement de la batterie de la cassette est Confort pour une durée d'environ 30 minutes, aucun autre ordre ne peut être émis sur le Fil Pilote avant la fin de ce délai.
- L'ordre émis sur le fil pilote avant mise à l'heure correspond au pas de programme du lundi 0h00

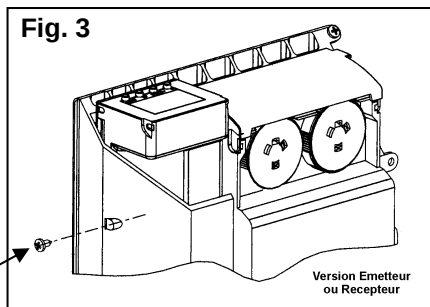
6) CONDAMNATION DE LA CASSETTE

Une vis est disponible dans la boîte d'emballage pour empêcher son extraction de l'appareil.

Mettre la cassette dans son logement et visser la vis en transperçant l'ergot saillant sur le côté de l'appareil - Rep. A Fig. 3.

Rep. A

Fig. 3



7) EXEMPLE DE PROGRAMMATION

a) Je règle l'heure et le jour :

Nous sommes Vendredi et il est 18h18 alors :

J'appuie sur **mode** pendant 2 secondes

Les heures clignotent

Je modifie par les touches + ou - pour arriver à 18

Je valide par **OK** et je passe aux minutes

Les minutes clignotent

Je modifie par les touches + ou - pour arriver à 18

Je valide par **OK** et je passe au jour

Le jour clignote

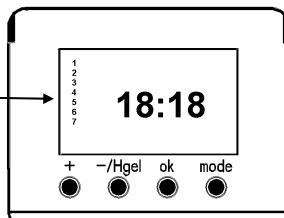
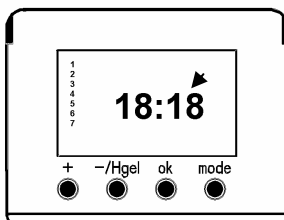
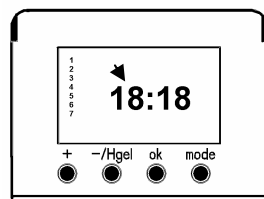
Je modifie par les touches + ou - (1 = lundi, 2=mardi,..., 7=dimanche) pour arriver à **5** = vendredi

Je valide par **OK**

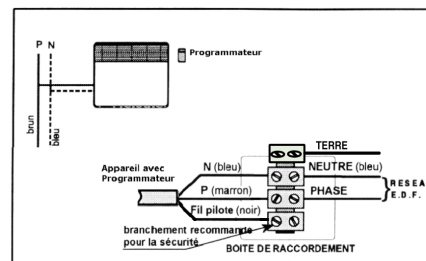
La cassette est donc réglée au vendredi à 18h18

Et je peux passer à la programmation de l'appareil

Choix du vendredi



b) Configuration individuelle ou en zone.

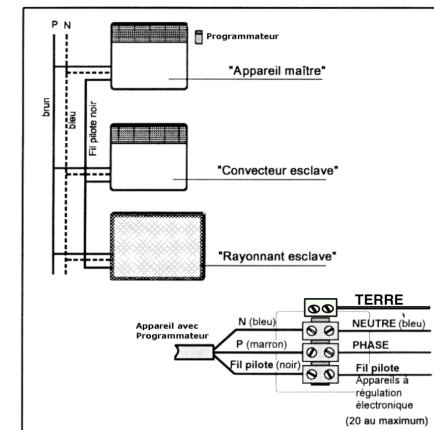


Exemple de configuration individuelle

Seul l'appareil équipé d'une cassette **MEMOPROG** sera programmé. Le fil pilote de cet appareil sera raccordé sur un domino vide.

Exemple de configuration en zone

L'appareil équipé d'une cassette **MEMOPROG** est dit "maître" et son fil pilote est relié à celui des appareils dits "esclaves" : il transmet sa programmation aux différents appareils "esclaves" à régulation électronique. Tous les appareils reliés au convecteur ou rayonnant "maître" reçoivent la même programmation (Confort, Eco ou Hors Gel) et constituent une zone de programmation. Les réglages des températures Confort (et éventuellement Eco) restent à effectuer sur chaque appareil "esclave" relié par fil pilote.



ATTENTION

- Il ne faut pas installer deux boîtiers **MEMOPROG** sur une même zone de programmation.
- Respecter impérativement les polarités de raccordement, (phase, neutre) pour tous les appareils d'une zone (bleu = neutre).
- Le fil pilote ne doit pas être relié à la terre.
- Ni la cassette, ni l'appareil (si il est de classe II) ne peuvent être reliés à la prise de terre.

4) MISE EN SERVICE & UTILISATION

NOTA : La cassette **MEMOPROG** fonctionne sans pile. Pour cela, elle dispose d'une batterie lui garantissant une autonomie de 7 heures après charge sur secteur d'environ 15 minutes. Il faut **attendre la fin de ce délai** pour effectuer la mise en service.

La cassette **MEMOPROG** peut être programmée directement sur le convecteur ou le rayonnant (sous tension) ou en dehors du logement après la charge complète de la batterie.

a) Réglage de l'horloge :

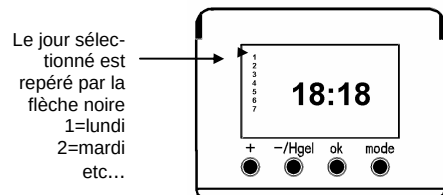


Fig. 2

Il faut s'assurer que le programmeur est bien alimenté (l'affichage «00:00» clignote).

- Appuyer sur la touche **mode** pendant 2 secondes
- Modifier l'heure par + ou - et valider par **OK**
- Modifier les minutes par + ou - et valider par **OK**
- Modifier les jours par + ou - et valider par **OK**

b) Affectation des programmes :

Les 7 programmes chauffage (**P1 à P7**) présentés sont mémorisés à vie, disponibles à la demande et consultables sur l'étiquette du **MEMOPROG**. Pour cela :

- Appuyer 2 fois sur **mode** (une fois 2 secondes + une fois brève)
- Puis à l'aide des touches + ou -, choisir pour chaque jour (en commençant par le lundi) un programme standard de (**P1 à P7**) ou un programme à personnaliser (**P=**).

* Choix d'un programme standard :

- Valider par **OK** pour passer au jour suivant.

* Choix d'un programme à personnaliser :

- Appuyer sur **mode**.
- Affecter pour chaque heure du jour le Confort par la touche + et l'Eco par la touche -.
- Après avoir défini les 24 heures, valider par **OK** pour passer au jour suivant

Nota : - Il est possible d'affecter un programme à personnaliser différent pour chaque jour de la semaine.

- Le retour à l'affichage ne peut se faire qu'après validation du programme du 7^{ème} jour.

Conseil :

- Insérer la cassette dans l'appareil de chauffage
- Régler l'heure et le jour (voir chapitre 4 & a)
- Pendant le temps de charge, préparer sur une feuille les 7 programmes que vous souhaitez enregistrer sur votre **MEMOPROG**.

c) Dérogation des programmes : le Hors Gel :

Pour mettre en position de Hors gel, appuyer sur le bouton **-/Hors gel** pendant 4 secondes.

Dans ce cas, tous les appareils pilotés basculent en Hors Gel sans dérogation possible.

Avec l'aide des boutons + ou - modifier le nombre de jour de hors gel (HG01, HG02,

etc...) que vous souhaitez (de 01 à 99), et valider par **OK**.

Le décompte des jours se fait à minuit et le retour au programme est effectué à minuit lorsque le nombre de jour est écoulé.

Pour annuler la dérogation de Hors Gel, appuyer sur la touche **-/Hors Gel**.

NOTA : En cas de coupure de courant supérieures à 7 heures en mode Hors gel : l'heure étant perdue, le décompte des jours ne se fait plus. Au retour du secteur, le programmeur garde le mode Hors gel en mémoire. Il est nécessaire de réinitialiser la cassette (voir chapitre 4- Mise en service & Utilisation).

d) Dérogation manuelle:

Il est possible de déroger, c'est à dire de forcer le fonctionnement du convecteur ou du rayonnant selon un mode choisi sans toucher à la cassette :

- Confort permanent : sélecteur de fonctions (**Fig.1 rep. B**) sur « **CONF** »
- Eco permanent : sélecteur de fonctions (**Fig.1 rep. B**) sur « **ECO** »
- Hors Gel permanent : sélecteur de fonctions (**Fig.1 rep. B**) sur « **HORS GEL** »
- Arrêt de l'appareil : sélecteur de fonctions (**Fig.1 rep. B**) sur « **ARRET** »

Ces modes de fonctionnement en dérogation n'influencent pas la cassette, celle-ci reste toujours sous tension, mais n'assure plus sa fonction de programmeur sur l'appareil sur lequel elle est insérée.

Pour cesser la dérogation, mettre le sélecteur de fonctions (**Fig.1 rep. B**) sur « **PROG** ».

La mise en dérogation n'est pas centralisée, elle doit s'effectuer au niveau de chaque appareil où on la désire.

5) **PRECAUTIONS D'EMPLOI**

* En cas de coupure de courant supérieure à 7 heures en programmation Eco. ou Confort, le **MEMOPROG** sauvegarde tous les programmes (standards et personnalisés) ; seuls l'heure et le jour sont perdus et sont à réinitialiser (affichage : " 00:00 " le lundi en clignotement). Après un temps de charge de 15mn, le **MEMOPROG** envoie un signal à l'appareil qui correspond au programme du lundi à 00:00 en mode Eco. ou Confort.

* En cas d'utilisation d'un délesteur par la puissance, un temps d'arrêt trop long (>7heures) entraîne la perte des informations (heure et jour) d'où la nécessité de réinitialiser la cassette. (voir chapitre 4- Mise en service & Utilisation)

* L'utilisation d'un délesteur par fil pilote est incompatible avec la cassette **MEMOPROG**.

➡ **IMPORTANT :**

SIGNIFICATION DU DEFAULT QUI PEUT APPARAÎTRE SUR L'ECRAN

DEF2 : Défaut Eeprom ram (mémoire) —————> retour SAV.